

La Commission européenne s'empare des avoirs syriens gelés

RÉSEAU VOLTAIRE | 12 FÉVRIER 2014

ESPAÑOL



La Commission européenne a annoncé « libérer » les avoirs syriens gelés afin de financer la destruction des armes chimiques syrienne.

Cette décision unilatérale contrevient à la résolution de l'OIAC, adoptée le 15 novembre 2013, qui précise l'incapacité financière de la Syrie pour payer ces destructions et créé un fonds international spécial pour s'y substituer.

Réagissant à cette mesure, le gouvernement syrien a dénoncé le vol des avoirs du peuple syrien. Il a en outre rappelé que des gouvernements d'États membres de l'Union européenne ont et continuent de financer le terrorisme en Syrie, en violation des résolutions pertinentes de l'Onu. De plus, des États membres de l'Union achètent illégalement du pétrole syrien détourné par les Contras, au détriment du peuple syrien.

Source : « La Commission européenne s'empare des avoirs syriens gelés », *Réseau Voltaire*, 12 février 2014, www.voltairenet.org/article182155.html